

édito

Avenir, à venir

sommaire

page 1

édito

Avenir, à venir

page 2

partenaires

Démarche compétences :
utile ou futile ?

Les ateliers TEMPO
ont donné le La

page 3

partenaires

Comment innover pour un
dialogue social en territoire ?

page 4

sur le terrain

L'équipe de la Régie ARDEA
crée son outil de gestion
interne

partenaires

Réseau de consultants
et prévention des RPS

Franche-Comté amélioration
des conditions de travail
Espace Lafayette
8, rue Alfred de Vigny
25000 BESANÇON

tél. : 03 81 25 52 80
fax : 03 81 25 52 81
www.fact.aract.fr

Directeur de la publication :
Didier Thomas - Fact
Conception graphique et réalisation :
Lydie Auger - Fact

Les années 2012 et 2013 signent la fin du Contrat de Projets État/Région et du Contrat de Progrès État/Réseau Anact. L'importance accordée aux conditions de travail dans les futurs contrats va déterminer notre mission et nos ressources pour l'avenir. Elle sera fonction du bilan de nos actions sur les six dernières années et des enjeux que représentent les conditions de travail dans un contexte de mutations.

Coté *appui individuel* aux entreprises, les sollicitations adressées à Fact sont en hausse. Quarante demandes d'entreprises en 2006, une centaine en 2011. Celles émanant du secteur des services sont en progression, cependant celles du secteur industriel restent majoritaires. Au total sur la période, Fact est intervenu dans 530 entreprises. Ces interventions ont permis d'accompagner Directions et Représentants du Personnel dans la conduite des projets de changement. Depuis 2006, une vingtaine d'actions collectives conduites avec la participation de 250 entreprises représente aussi une modalité d'action importante. Elles prennent des formes différentes selon les besoins : interventions communes ou coordonnées en entreprises, démarches et études concertées de branches, de filières ou territoires, clubs, ateliers thématiques.

Au regard de ces interventions et démarches réalisées, dont 80 % avec des entreprises de moins de 200 salariés, Fact a conforté sa mission auprès des PME-PMI régionales et attesté de son utilité. Les conditions de réalisation du travail à travers l'organisation, le management, les ressources humaines ainsi que le dialogue social sont des leviers déterminants pour la performance des entreprises et la qualité de vie des salariés. Nul doute qu'elles soient inscrites en bonne place dans les cadres de contractualisation à venir !

Didier Thomas
Directeur de Fact

Partenaires

Démarche compétences : utile ou futile ?

Le titre est un peu provocateur, mais il pose bien la question de fond : à quoi servent les démarches compétences en entreprises ? Loin des discours et des controverses que suscite parfois la GPEC, concrètement, les entreprises y ont-elles gagné, en performance, en efficacité, en compétitivité ? Et leurs salariés, y ont-ils eux aussi gagné, en développement de compétences, dans leur travail, dans leur évolution professionnelle ?



Après plusieurs conventions passées avec la Direccte, l'UIMM a souhaité donner à voir, au cours de la rencontre organisée le 26 juin dernier à Besançon, ce que pouvaient être de telles démarches et les résultats qu'elles pouvaient engendrer.

Les participants de la soirée ont donc entendu le témoignage de trois PME du Doubs – Legeni - Mercey-le-Grand ; Cryla - Besançon ; Isa France - Villers-le-Lac. Celles-ci ont fait part, sans langue de bois ni faux semblants, de leur expérience en matière de GPEC et les bénéfices qu'elles en avaient retirés. Avec un double regard : celui du dirigeant et celui de salariés.

Une démarche inscrite dans la durée, une implication réelle de la direction, une adaptation aux aléas de la vie de l'entreprise, telles sont quelques unes des conditions de réussite pointées par les témoins. Bien que menées dans des conditions et avec des modalités très différentes, les démarches exposées ont toutes, à un moment donné, permis une structuration nouvelle de l'organisation et des pratiques de GRH, ainsi que de meilleures relations professionnelles. En somme, elles ont toutes favorisé l'innovation sociale et la valorisation de savoir-faire.

Avec pour toutes une ambition affichée : donner du sens et garder le cap, dans un environnement économique de plus en plus incertain...

Christèle Pierre - c.pierre@anact.fr

Les ateliers TEMPO* ont donné le La

Les rendez-vous Tempo ont pris fin le 28 juin dernier. Trente-huit personnes étaient présentes à cette réunion de clôture : les acteurs d'entreprises ayant participé aux ateliers et les partenaires associés - UIMM, CIBC, Opcalia, Agefos PME, la Direccte et la Délégation régionale aux droits de femmes.

Croiser plutôt qu'empiler les obligations seniors, égalité professionnelle et prévention de la pénibilité. C'est ce que Fact avait proposé aux entreprises en novembre 2011. Pas moins de vingt entreprises de tailles et secteurs différents se sont lancées dans l'aventure. Que venaient-elles chercher ? Des informations certes, des outils sans doute et surtout l'expérience de chacun pour avancer ensemble sur ces questions souvent complexes à appréhender. Une quarantaine d'acteurs répartis dans deux groupes – Direction, DRH, responsable qualité, animateur HSE, comptable, opérateur de production, représentant du personnel - ont pu échanger sur leurs représentations, connaissances et expériences. Cinq rencontres ont permis de travailler les spécificités de chaque obligation, et leurs points de convergence autour de l'amélioration des conditions de travail. Fact a apporté un appui méthodologique pour mettre en perspective la situation de l'entreprise – stratégie, évolutions majeures –, recueillir les données utiles, analyser les situations, identifier des pistes d'actions transversales et spécifiques, retranscrire dans un document...



Si certains participants avouent avoir encore besoin d'un peu de temps pour finaliser leur démarche, tous déclarent avoir largement apprécié ces temps hors entreprise pour s'enrichir mutuellement et progresser sur la conduite de projet. Un nouveau rendez-vous leur sera proposé en fin d'année, l'occasion de faire un point sur le contenu des accords et plans élaborés.

Stéphanie Lecot - s.lecot@anact.fr

* TEMPO - Travail, EMPloi et POPulations

Comment innover pour un dialogue social en territoire ?

Au fil du temps, les formes et les lieux de dialogue ont évolué. À la faveur de la décentralisation, différentes formes d'échange, de concertation, de négociation se développent dans les territoires et visent à répondre à des besoins économiques et sociaux articulés enjeux d'évolution du travail et enjeux sociétaux. Le territoire est en effet le lieu d'élaboration de stratégies économiques et sociales, de construction de réponses innovantes concernant l'emploi, les conditions de travail, la formation, la santé, les transports, l'environnement... À ce titre, il est devenu un lieu d'intervention incontournable pour les organisations syndicales.



De 2009 à juin 2012, le Comité régional CGT a porté une convention avec l'appui de la Direccte dans l'objectif d'informer et former les responsables syndicaux et les délégués du personnel. Réflexions, propositions et mises en œuvre en vue de développer un dialogue social territorial.

En juin, quarante personnes ont participé au colloque pour débattre du sujet. Deux tables rondes se sont succédées.

Dans la première, « Dialogue social par bassin d'emploi », les invités ⁽¹⁾ s'accordent à dire qu'il faut « anticiper et trouver des solutions, imaginer un nouveau type de gouvernance, bien définir le périmètre sur lequel on veut travailler afin d'identifier les structures à mobiliser ».

Les secteurs professionnels, un autre lieu de dialogue. Pour les invités de l'aide à domicile ⁽²⁾, secteur en profondes mutations, « il faut engager un dialogue entre les quatre départements, la région et les syndicats, se donner la capacité d'expérimenter, de produire du changement, de la norme ».

Avec des sujets à travailler : l'organisation et le temps de travail, la professionnalisation...

Des échanges fructueux, animés et partagés.
Le dialogue social territorial : une ambition et des projets qui s'inscrivent dans la durée.

Lydie Auger - l.auger@anact.fr

⁽¹⁾ J. Bauquier (CGT), A. Mischler (CFDT), M. Bergeret (CGPME), D. Sommer (Conseil régional) et S. Husson (Cabinet Emergences)
⁽²⁾ Ph. Alpy (ADMR), M-F Belot (UNA), E. Petitmengin (CG25), R. Manière (CGT Jura), F. Petitmaire (UT39)

info

Conseil d'administration de Fact, un nouveau Bureau depuis le 9 juillet 2012

Président : Gérard Thibord - CFDT
Vice-président : Pascal Le Deist - MEDEF
Secrétaire : Jean-Manuel Fernandez - CGT
Trésorier : Thierry Brenet - CGPME

à lire

Travail & Changement

N° 343
mai / juin 2012

Les conditions de travail dans la sous-traitance

Poser le périmètre. Questionner les acteurs. Expérimenter les règles sociales. L'Anact propose un angle peu exploré, quid des conditions de travail dans la sous-traitance ?

[Réseau Anact](#)

N° 344
juil. / août 2012

Collectivités territoriales :

comment améliorer les conditions de travail ?

L'Anact se penche sur les conditions de travail dans la fonction publique territoriale. Un enjeu majeur depuis l'instauration de CHSCT en 2009.

[Réseau Anact](#)

N° 345
sept. / oct. 2012

Enquête sur le travail des CHSCT

À l'occasion des trente ans des Comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail, le réseau Anact a mené une enquête auprès de 27 CHSCT, afin d'interroger... leurs conditions de travail. Portrait d'une instance qui a parfois du mal à se positionner.

agenda

Invitation

30^{ème} anniversaire des CHSCT

dans le cadre de la 9^{ème} semaine pour la qualité de vie au travail du réseau Anact et du Plan régional santé au travail 2010-2014

vendredi 26 octobre 2012 - 9 h 00 / 12 h 45

à Micropolis - Besançon

Plus d'infos sur www.fact.aract.fr

Lancement

Rally'nov

dans le cadre de la convention d'affaires de l'ESS

mercredi 28 novembre 2012 - 11 h 30 à 12 h 30

à Micropolis - Besançon

et du **Mois de la qualité 2012** du Mouvement français

pour la qualité **jeudi 6 décembre 2012**

durant la cérémonie de clôture du Mois, à Dole
à partir de 17 h 00

Plus d'infos sur www.fact.aract.fr

Sur le terrain

L'équipe de la Régie ARDEA* crée son outil de gestion interne

Afin de favoriser le développement économique, de nombreux dispositifs sont soutenus par la Région Franche-Comté, essentiellement sous forme de subvention ou de prêt à taux zéro. Au-delà des investissements financiers, les conditions de réussite de leur mise en œuvre passent notamment par une ingénierie financière rigoureuse.

Au sein de la Régie ARDEA, quatre personnes assurent, pour le compte de la Région, la gestion de l'ensemble des avances remboursables attribuées par la Région pour le développement des entreprises et de l'artisanat franc-comtois - initialement dédiées aux seules TPE -, pour un montant de près de 28 millions d'euros. Fortement lié à la politique de la Collectivité, cet établissement public local a connu, depuis sa création en 2007, diverses évolutions sur les plans gestionnaires, techniques et organisationnels.

Aujourd'hui, le fonctionnement est stabilisé, les rôles de chaque collaborateur sont complémentaires et les fluctuations périodiques de l'activité sont bien maîtrisées. Qu'en serait-il si le volume de dossiers liés à l'évolution des dispositifs régionaux venait à augmenter ? Soucieuse d'améliorer en permanence le fonctionnement et d'anticiper d'éventuels changements, la Directrice a souhaité mettre en place un outil de suivi de l'activité pour apprécier au mieux l'équilibre charge de travail et ressources à disposition.

Les salariés se sont réunis avec l'appui de Fact. Une phase collective de description et de formalisation des différentes tâches réalisées a précédé la création d'un outil de suivi des temps. Il fallait retenir un découpage de l'activité suffisamment souple et précis tenant compte de ses spécificités et de sa variabilité, facilitant une traçabilité quotidienne. Testé lors d'un cycle de trois mois, cet outil est ajusté collectivement.

Cet exercice permet aux salariés de partager une représentation collective de l'activité et de sa répartition. Il renforce également la dynamique de traçabilité déjà engagée, dynamique qui devrait se poursuivre dans une logique d'amélioration permanente du fonctionnement et de valorisation du travail effectué.

Sabrina Boudailler - s.boudailler@anact.fr

* ARDEA : Avances Remboursables pour le Développement des Entreprises et de l'Artisanat

Deux guides téléchargeables pour aider les entreprises à choisir un consultant sur les RPS :

- Un guide rédigé par la Direction Général du Travail avec l'appui de l'ANACT, l'INRS, de la CNAM-TS et en collaboration avec un groupe de consultants
- Un guide de l'INRS

Ces supports sont téléchargeables en page accueil rubrique Actualités sur www.fact.aract.fr



Partenaires

Réseau de consultants et prévention des Risques PsychoSociaux

Dans un contexte où la demande des entreprises sur la prévention des risques psychosociaux reste soutenue, nombre d'entre elles ont fait appel à un consultant pour les accompagner. Ainsi le marché du conseil s'est largement développé. Les pouvoirs publics et les institutionnels ont à ce titre élaboré des supports pour les guider dans le choix d'un consultant sur le sujet (cf encadré ci-dessus).

Depuis trois années, Fact anime sur cette problématique un réseau de 25 cabinets conseil. Ils proposent des prestations diverses, mais partagent cependant des fondamentaux déontologiques et méthodologiques et le besoin d'échanger sur ce sujet complexe.

Ce groupe de consultants se réunit trois fois par an avec une fréquentation active d'une quinzaine de personnes en moyenne. Un espace de professionnalisation continue et d'échanges de pratiques entre pairs, tant sur les RPS que sur le métier - méthodes, outils, posture du consultant. L'occasion de partager l'actualité sur ce thème et d'accueillir des experts sur un point particulier. À travers ce réseau, Fact conduit sa mission de transfert et diffuse des principes méthodologiques : démarche collective et concertée, approche globale du fonctionnement de l'entreprise, analyse du travail, action basée sur les causes des RPS. Si Fact ne labellise pas ces cabinets, l'animation de ce réseau permet néanmoins de renforcer la qualité et la cohérence de l'offre de conseil en région.

Des thèmes proposés en lien avec l'actualité : 2012 a été consacrée à l'intégration des RPS dans le document unique et à l'ingénierie de formation. La séance de la rentrée sera dédiée à la prévention de la pénibilité.

Sylvie De Jesus - s.dejesus@anact.fr